

Section Equine 2019/2020

Le Groupement de Défense Sanitaire du Lot et Garonne est une association d'éleveurs à vocation sanitaire qui cherche, par une approche collective, à lutter efficacement contre les maladies des animaux.

Le Groupement de Défense Sanitaire 47 regroupe 95 % des éleveurs bovins mais dispose également de sections ovine et caprine. L'adhésion au GDS 47 est volontaire et suppose d'acquitter chaque année une cotisation.

Le GDS 47 intervient en étroite collaboration avec les Vétérinaires, la DDCSPP et les Laboratoires des Pyrénées et des Landes.

L'adhésion permet d'avoir accès à des prises en charge financières (Conseil Régional) sur des opérations sanitaires effectuées dans les élevages.

Dans le domaine équin, le GDS 47 et l'Association des Eleveurs d'Anglo-Arabs et de Chevaux de Sport de Lot-et-Garonne proposent aux éleveurs de mettre en place pour 2019/2020 une aide financière pour la vaccination annuelle des équins contre la grippe équine par le vétérinaire à hauteur de 18 € par vaccin et un forfait de 29.78 € pour la visite du vétérinaire (un maximum de 3 visites par an sera pris en charge) ainsi qu'une aide pour la vaccination contre la Rhinopneumonie d'un montant forfaitaire de 12.50 € par vaccin. L'éleveur paye la facture (qui doit mentionner le N° SIRE ou le nom des chevaux) à son vétérinaire et adresse une copie au GDS qui lui reversera les aides financières correspondantes.

Des aides financières à hauteur de 50 % peuvent être apportées dans le cadre de recherche de maladies spécifiques. Pour 2019/2020, les maladies concernées sont :

- Métrite (sérologie)
- Artérite Virale (écouvillon)

Attention :

Seules les analyses réalisées auprès des Laboratoires des Pyrénées et des Landes pourront être prises en compte. Les éleveurs doivent régler la facture des laboratoires et adresser une copie au GDS.

Le GDS a également pour mission d'aider les éleveurs à conduire des actions sanitaires ponctuelles visant à améliorer la qualité de leur élevage. Dans ce cadre, pour l'année 2019/2020, un dépistage parasitaire sur coproscopie par cheval est proposé aux éleveurs adhérents avec la gratuité des analyses.

Pour cela, il suffit de porter les prélèvements (équivalant d'une poignée de crottin) dans un récipient étanche et incassable aux Laboratoires des Pyrénées et des Landes, 8 rue René Cassin, 47000 Agen ou de les porter chez son vétérinaire.

Les laboratoires factureront directement cette analyse au GDS 47. Ce diagnostic parasitaire permettra aux éleveurs et à leurs vétérinaires de cibler au mieux le traitement antiparasitaire le plus adapté pour leur élevage.